

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 3 SEPTEMBRE 2025

Sous la Présidence de : Sandra REBEROL ;

Présents : Sandra REBEROL ; Maria de Gracia SALAZAR ; Ali BEKHTI ; Martine COEUR ; Véronique JANIN ; Elena VAZELLE ;

Procurations : Virginie BIANCONI à Elena VAZELLE ; Leïla RAHALI à Sandra REBEROL ;

Absents : Sylvie BARRIEU VIGNAL ; Josette CHARAVEL ; Elisabeth TOUSSAINT ;

Secrétaire de séance : Véronique JANIN

Madame la Vice-Présidente ouvre la séance à 18 h 30.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 2 AVRIL 2025

Voté à l'unanimité : 8 voix pour.

SUBVENTION A LA FNATH

Madame Sandra REBEROL propose au conseil d'administration d'attribuer une subvention pour l'année 2025 à la FNATH qui est une association représentée localement afin de la soutenir dans ses actions menées envers les accidentés de la vie.

CONSIDERANT qu'il convient de prendre en compte les besoins financiers de cette association,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de verser la somme de 100 € pour l'année 2025 à :

- La Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés, Alès

- **PRECISE** que les crédits sont inscrits au budget primitif 2025, à l'article 65748.

Voté à l'unanimité : 8 voix pour.

AIDE A PERSONNE EN DIFFICULTE

Madame Sandra REBEROL expose aux membres du Conseil d'Administration qu'il convient de venir en aide à une personne en grande difficulté financière et fait part de sa situation.

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de prendre à sa charge :

- L'achat de 8 bons alimentaires d'une valeur de 20 € (soit 160 €) à la Boutique alimentaire et sociale de Roquemaure au bénéfice d'une administrée.

- **PRECISE** que cette dépense sera imputée à l'article 65134 du budget primitif de 2025.

DIVERS

Fin de séance à 19h47.

La Vice-Présidente du CCAS,



Sandra REBEROL